##### Appel à projets dédié à la thématique de

##### l’insertion sociale et professionnelle des jeunes (de 12 à 26 ans)

##### Autour de la future ligne 15 sud

#####

**PREAMBULE A LA REDACTION DU DOSSIER**

**Présentation de Chantiers & Territoires Solidaires**

Le fonds de dotation Chantiers & Territoires Solidaires soutient des projets d’intérêt général situés à proximité des chantiers du Grand Paris sur lesquels travaillent des entreprises du Groupe VINCI. À travers ce fonds de dotation, le Groupe VINCI souhaite accompagner les acteurs du tissu associatif au niveau local. Cette initiative œuvre pour que les chantiers implantés dans les quartiers deviennent des lieux de rencontre et d’échange afin de créer un impact social positif sur le terrain.

**Contexte et objectifs de l’appel à projets**

Chantiers & Territoires Solidaires lance un nouvel appel à projets autour des chantiers VINCI de la future ligne 15 sud du Grand Paris Express.

VINCI Construction et VINCI Energies interviennent simultanément sur le tracé de la future ligne 15 sud à travers des travaux d’électrification, de voies ferrés et caténaires, d’aménagement de 17 ouvrages de service et de la gare de Châtillon-Montrouge.

Cet appel à projets est dédié à la thématique de l’insertion sociale et professionnelle des jeunes (de 12 à 26 ans). Nous croyons en l’importance de l’entre-aide et de la solidarité à l’échelle d’un quartier ou d’une ville. Puisque le chantier est un nouveau voisin pour la durée des travaux, nous souhaitons encourager les projets qui favorisent l’insertion sociale et professionnelle des jeunes dans leur territoire. Chantiers & Territoires Solidaires souhaite accompagner des projets innovants autour des orientations suivantes :

* L’insertion sociale
* La lutte contre le décrochage scolaire à travers différents types de projets (la musique, l’environnement, le sport, etc.)
* L’inclusion numérique
* La mobilité
* Le développement des savoir-être (la maitrise des relations sociales, des codes de l’entreprise, des valeurs citoyennes, etc.)
* Le développement de la confiance des jeunes et la valorisation de leurs compétences.
* L’insertion professionnelle
* Accompagnement à la définition d’un projet professionnel
* Formation / accès à l’emploi
* Créer des passerelles entre le milieu éducatif et le milieu professionnel
* Rétablir l’égalité des chances pour les jeunes vulnérables

Cette liste n’est pas limitative : à vos projets !

**Critères d’éligibilités**

* **Seules les structures associatives loi 1901** reconnues d’intérêt général peuvent déposer une demande de soutien.
* La structure associative peut émettre un **reçu fiscal**
* **La neutralité**
*La structure doit être apolitique, non confessionnelle, non publique et non parapublique.*
* **La faisabilité**
*Le projet doit être réalisable. Il est cohérent avec les ressources humaines et techniques de l’organisme.*
* **L’impact social**
*Même court dans le temps, le projet vise un processus de changement positif ou d’impact pérenne sur un* territoire*.*
* **Le domaine d’action**
*Le projet porte sur la thématique de* ***l’insertion sociale et professionnelle des jeunes.***
* **La localisation**

*Les associations soutenues doivent être situées ou avoir une action en priorité dans les communes de* **Boulogne-Billancourt, Sèvres, Issy-les-Moulineaux, Clamart, Vanves, Malakoff, Châtillon, Montrouge, Bagneux, Arcueil, Cachan, Villejuif, Vitry-sur-Seine, Alfortville, Maisons-Alfort, Créteil, Saint-Maur-des-Fossés, Champigny-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, Noisy-le-Grand** et **Champs-sur-Marne.**

**Règles d’intervention**

**Soutien financier**

* Les dotations peuvent être allouées à des dépenses d’investissement et/ou de fonctionnement.

• Investissements matériels et immatériels (prestations d’ingénierie) pour financer le lancement ou l’essaimage du projet ;

• Dépenses de fonctionnement liées au projet déposé (ingénierie, formation, animation liée au lancement, à la consolidation etc.). Ce ne sont pas des dépenses pérennes ou structurelles du fonctionnement de l’association.

* Les projets retenus par le comité de sélection seront soumis au vote des collaborateurs. L’association devra fournir une rapide vidéo de présentation d’une minute (possibilité de filmer avec un smartphone). L’association recueillant le plus grand nombre de vote remportera le « Coup de cœur du chantier » : ce projet recevra un soutien complémentaire à hauteur de 3 000 euros.

**Don en nature et mobilisation des collaborateurs du chantier**

Chantiers & Territoires Solidaires propose aussi du don en nature et du soutien en temps ou en compétence de ses collaborateurs.

**Calendrier prévisionnel**

* Dépôt des dossiers de candidature : jusqu’au 20 avril 2023 minuit
* Instruction des dossiers et présélection des dossiers : avril/mai 2023
* Comité de sélection : mai/juin 2023
* Vote des collaborateurs : juin 2023

**Pièces complémentaires à joindre au dossier de candidature :**

* Copie de la déclaration au Journal Officiel
* Copie signée des statuts
* Composition du Conseil d’administration
* Rapport d’activité de la dernière année et/ou copie du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
* Compte de résultat et bilans synthétiques de l’année précédente de l’organisme
* Budget prévisionnel de l’organisme de l’année en cours
* Budget prévisionnel du projet
* Relevé d’identité bancaire (Code IBAN et code SWIFT) tamponné et signé

**Procédure de dépôt des dossiers**

Les dossiers complets de demandes de soutien doivent être envoyés **au plus tard le 20 avril 2023 minuit** :

* **Par courrier électronique** via le site internet <https://www.chantiers-et-territoires-solidaires.fr/>

 **OU**

* **Par adresse mail :** chantiers.territoires@vinci-construction.fr

**Les dossiers hors délais ou incomplets ne seront pas examinés.**

Pour tout renseignement, adressez votre demande au fonds de dotation Chantiers & Territoires Solidaires : **chantiers.territoires@vinci-construction.fr**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**(À renvoyer complété)**

Selon que vous sollicitez un soutien pour l’un des projets de votre association ou que vous présentez votre demande pour votre activité principale, certaines questions pourront vous paraitre plus ou moins redondantes, n’en soyez pas surpris et n’hésitez pas reformuler vos réponses en fonction.

Les questions en italiques sont données à titre indicatif pour vous guider dans la rédaction du dossier de candidature, elles ne sont ni exhaustives ni obligatoires. Sentez-vous libre d’apporter toute information qui vous semble en lien avec votre activité et le titre de la section.

**Ne pas modifier les questions**

**Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à projets ?**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| [ ]  Le Groupe VINCI ou Chantiers & Territoires Solidaires : | [ ]  Site internet | [ ]  Mail | [ ]  Courrier postal |
| [ ]  Media ou site internet autre | Lequel ? |  |
| [ ]  Tête de réseau / Fédération / Mairie / Autre organisme | Lequel ? |  |
| [ ]  Autre (préciser) |  |

**I. PRESENTATION DE L’ASSOCIATION**

**Nom de l’association :**

**Coordonnées :**

* Adresse :
* Téléphone :
* Site Internet :

Coordonnées du **représentant legal** :

* Nom - Prénom :
* Téléphone :
* E-mail :

Coordonnées du **porteur de projet** ou **du référent :**

* Nom - Prénom :
* Téléphone :
* E-mail :
* Fonction dans le projet :

**Date de création de l’association :**

**Nombre de salariés :**

**Nombre de bénévoles :**

**S’agit-il bien d’un organisme à but non lucratif et reconnu d’intérêt général ?**

**□ oui**

**□ non**

**L’organisme n’est pas un parti ni un mouvement politique, il ne pratique pas le prosélytisme religieux, il n’a pas de but ni de caractère sectaire ?**

**□ oui**

**□ non**

**Activité(s) principale(s) de l’association** :

*Nature et volume des activités ; publics concernés ; territoire(s) couvert(s)*

**Budget de votre structure :**

* Budget de l’année précédente
* Budget prévisionnel de l’année en cours
* Principaux partenaires financiers publics et privés

II. PRESENTATION DU PROJET

Présenter ici le projet ou l’action de votre association pour laquelle vous demandez un soutien.

* + 1. Titre du projet *(maximum 1 ligne) :*

**Résumé libre du projet** (*Thématique, principal objectif, actions prévues, public concerné, maximum 20 lignes)*

* + 1. A. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

## La (les) commune(s) du projet

*Sur quel territoire agissez-vous ?*

## Exposé du contexte local

*Dans quel contexte local s’inscrit votre projet* ? *Quels sont les besoins sociaux auxquels votre projet entend répondre ? En quoi votre projet propose-t-il de nouvelles solutions pour y remédier ?*

## Décrivez votre impact sur l’insertion sociale et professionnelle des jeunes dans votre territoire

##  *Quel est cet impact ? Est-il quantifiable ? Si oui, donnez-nous un ou plusieurs exemples chiffrés*.

* + 1. B. PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET

## Objectifs du projet

*Précisez concrètement le ou les objectifs du projet (3 ou 4 au maximum)*

## Actions mises en œuvre

*Présentez concrètement toutes les actions qui seront réalisées.*

## Les publics bénéficiaires (typologie et nombre)

 *A quel(s) public(s) s’adresse votre projet ? Comment les bénéficiaires sont-ils repérés, sélectionnés ou choisis ? Combien de personnes devraient en bénéficier directement et indirectement ?*

## Calendrier du projet

*Indiquez les différentes étapes de votre projet.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Date de démarrage****(mois, année)** | **Durée** **(en mois)** | **Actions** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

#### Décrivez les ressources à votre disposition pour le projet

**Humaines** *(Existe-il une équipe dédiée au projet ? Comment est-elle organisée ? Indiquez leur statut (salarié, vacataire, bénévole) et leurs compétences)*

**Financières**

Budget total du projet (en euros) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Co-financement et autofinancement | Montant (€) | Etat des demandes(Acceptée, en cours, date de réponse attendue…) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

III. VOTRE DEMANDE DE SOUTIEN A CHANTIERS & TERRITOIRES SOLIDAIRES

**Montant de l’aide sollicitée :**

**Détaillez la nature des dépenses couvertes par ce soutien (joindre devis, détail des coûts) :**

**Mobilisation des collaborateurs du chantier**

*Les collaborateurs volontaires aux compétences variées et complémentaires peuvent accompagner les porteurs de projets de façon ponctuelle. Ce soutien dépend des besoins de votre structure ainsi que des compétences et disponibilités des collaborateurs du chantier concerné. Leur engagement est ainsi encouragé via deux formats principaux :*

* ***Mission Coup de pouce :*** *donner un coup de main ponctuel à une association sans compétences particulière (exemples : collectes, participation à un jury, session de coaching cv et lettre de motivation)*
* ***Mission de compétences :*** *apportez les savoir-faire professionnels de nos collaborateurs aux associations (exemples : découverte des métiers, visite de chantiers, expertises travaux)*

**Connaissez-vous un collaborateur du Groupe VINCI ?**

**Quelles sont les actions qui pourraient être développées en lien avec des collaborateurs VINCI ?**

**Décrivez les aides complémentaires que nous pouvons vous apporter (don en nature, etc.) :**